

A.10.1 AIDE EN FAVEUR DU TOURISME

11

A10

DEVELOPPER LA FLUIDITE DE L'INFORMATION TOURISTIQUE ET DES SERVICES



JUSTIFICATIONS ET OBJECTIFS DE L'AIDE

Les touristes souhaitent que l'information soit facilement accessible, lisible et facile à consommer, d'autant plus qu'ils consacrent peu de temps à la préparation de leur séjour. Il s'agit donc pour le Département de mettre en place une véritable politique d'accueil touristique et de diffuser une information touristique complète, précise, fiable, au plus près des territoires.

NATURE DE L'AIDE

Mise en place de systèmes multimédia pour la collecte et la diffusion d'informations touristiques et de systèmes de guidage (hors bornes interactives)

- a) Mise en place d'une signalétique d'information touristique :
- RIS locaux présentant l'information touristique à l'échelle d'une intercommunalité ou d'un pays
 - Panneaux d'accueil sur site
 - Panneaux d'interprétation (patrimoine naturel et/ou culturel)
 - Tables de lecture du paysage (panoramas)

BÉNÉFICIAIRES

- a) Communes, EPCI, associations, offices de tourisme
b) Communes, EPCI, associations

TAUX D'INTERVENTION – MODALITÉS D'ATTRIBUTION

Signalétique touristique : respect la charte graphique Départementale

- a) 40 %
b) 40 %

PIÈCES À FOURNIR AU DÉPÔT DU DOSSIER

- lettre de demande de subvention adressée par le maître d'ouvrage du projet au Président du Département
- présentation du projet
- plan de financement

DIRECTION DE RÉFÉRENCE

Direction de l'Économie
et de l'Emploi
02 35 03 51 63

A.10.1 AIDE EN FAVEUR DU TOURISME

11

DEVELOPPER LA FLUIDITE DE L'INFORMATION TOURISTIQUE ET DES SERVICES

PLANCHER DE DÉPENSES SUBVENTIONNABLES

- a) 3 000 € (sauf systèmes de collecte : pas de plancher)
- b) 1 000 €

PLAFOND DE DÉPENSES SUBVENTIONNABLES

- a) 50 000 € (sauf systèmes de collecte : 5 000 €)
- b) 25 000 €

Les montants des planchers et plafonds sont exprimés en HT pour les porteurs de projets publics et en TTC pour les porteurs de projets privés.

Sont notamment exclus : la création ou la refonte de sites internet, la conception de films, la billetterie automatique, la signalétique directionnelle, les panneaux temporaires, les plans de ville, les panneaux numériques, les parcours de visite à l'intérieur de sites culturels.